



## LES ECOLOGISTES

### POUR UNE FRANCE QUI SERVE L'AVENIR

Les habitants des pays développés sont semblables aux habitants de Pompéï avant que le Vésuve explose : ils ne savent ou ne veulent pas interpréter les signes annonciateurs. Les scientifiques et les instituts de prospective multiplient les alertes, mais rien ne semble devoir modifier la trajectoire de l'Humanité.

La dérive du climat modifie le visage de la Terre. Il va redistribuer la géographie des productions alimentaires, contribuer à l'extinction d'espèces animales et végétales, submerger des terres habitées et pousser à l'exode des dizaines de millions de personnes.

Les effets de l'explosion démographique du XXe siècle, qui a vu les effectifs humains passer de 2 à 6 milliards d'individus en moins de 80 ans, ont été atténués par la très faible consommation de ressources des cinq sixième de la population. Aujourd'hui, la croissance de la Chine et de l'Inde augmente fortement la demande en énergie, en céréales et en matières premières, ainsi que la production de gaz à effet de serre. La Terre ne peut supporter 7 milliards de Terriens consommant comme les Européens. Or, c'est le désir légitime de tous.

Conséquence et facteur aggravant, la fin du pétrole à bas prix menace les fondements énergétiques des sociétés développées et le socle alimentaire des milliards de Terriens. L'administration Bush a annoncé qu'elle refusait une remise en cause du mode de vie américain : la sécurité des approvisionnements sera assurée par la force, si nécessaire. La concurrence pour l'accès aux énergies fossiles et aux matières premières, sur une planète déjà déchirée par de nombreux conflits régionaux, peut rapidement prendre la forme d'un conflit généralisé.

La survenue brutale de pénuries dans les sociétés occidentales peut mettre à mal la cohésion sociale. Au niveau planétaire, les chutes de productivité liées à la crise énergétique menacent l'existence d'au moins la moitié de la population humaine.

A court terme, l'Humanité peut choisir d'exploiter le charbon, encore abondant, au prix de conséquences incalculables sur le climat et d'une érosion dramatique de la vie sauvage et de la beauté de la Terre.

Nous refusons cette perspective. Nous refusons l'inaction des gouvernants et les projets politiques hérités d'une autre époque, fondés sur la croissance et la promesse de lendemains qui chantent. **Un défi non assumé est une menace, un défi anticipé peut ouvrir de nouvelles perspectives.** Notre responsabilité est de dire la vérité à nos concitoyens. Notre volonté est de préparer la société française à faire face aux enjeux des deux prochaines décennies, dans tous les domaines.

Nous sommes des privilégiés : nous vivons dans un beau pays, tolérant et en paix, sous un climat agréable et sur des terres naturellement fertiles. La conservation de ces privilèges dépend de notre capacité à partager l'énergie et les matières premières avec tous les Terriens.

Nous proposons de faire de la France le fer de lance de la sauvegarde de la planète. Quelle autre nation pourrait mieux que notre pays jouer ce rôle ? Son histoire, son génie particulier, sa relation avec toutes les parties du Monde, son statut au sein des Nations Unies, lui confèrent cette responsabilité. Mais, il faut donner l'exemple pour être crédible. Et changer de perspectives : la

France sera respectée, demain, non pour sa puissance militaire ou économique, mais pour son engagement déterminé à construire un avenir viable pour les habitants de la Terre.

Nous déclinons dans la première partie un projet cohérent de politique économique, sociale, énergétique, démographique, internationale...répondant à ces défis. Dans une seconde partie, publiée par ailleurs, nous développons nos objectifs sur des sujets qui ne s'inscrivent pas directement dans la stratégie d'évitement de la crise du climat et des ressources.

## **LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE**

Le principal reproche que nous adressons à la Droite et à la Gauche sur le plan économique, c'est de continuer à bercer les Français dans l'illusion que la croissance du pouvoir d'achat peut être durable et, implicitement, que notre prospérité matérielle puisse être partagée par tous les Terriens. Cette illusion entretient une formidable schizophrénie : nous protestons contre les délocalisations, mais nous réalisons nos gains de pouvoir d'achat en achetant des jouets, des chemises ou des ordinateurs produits par des ouvriers sous rémunérés d'Asie ou d'ailleurs.

L'abondance des dernières décennies est derrière nous : l'accroissement du prix de l'énergie et des matières premières et le relèvement des rémunérations dans les pays émergents se traduiront inéluctablement par un renchérissement des biens essentiels. Nous demanderons aux économistes d'évaluer l'impact de la disparition prévisible du pétrole sur la "croissance".

Le marché n'introduit pas une conscience sociale et environnementale dans l'économie mondiale. Ses logiques n'ont ni cœur, ni soucis de l'avenir. Il nous appartient d'encadrer le marché en lui imposant des règles, harmonisées au niveau européen et entre les principales puissances économiques de la planète. La faiblesse des gouvernements nationaux face à la mondialisation peut être compensée par une mobilisation de consommateurs éclairés, faisant de leurs achats un acte réfléchi, éthique et politique.

### **Le plein emploi sans croissance**

Notre objectif est de déconnecter l'évolution de l'emploi de celle du produit intérieur brut : les logiques qui précèdent ne permettent plus, en effet, de faire de la croissance le moteur de la résorption du chômage.

Notre démarche repose sur quelques constats ou hypothèses :

- les très petites, petites et moyennes entreprises détiennent et créent 85 % de l'emploi du secteur marchand ; elles sont moins sensibles à la concurrence internationale, et pourtant elles ont longtemps été oubliées dans les stratégies économiques des gouvernants ;
  - le départ à la retraite de la génération de l'après-guerre laisse vacant des centaines de milliers d'emplois ;
  - le chômage de longue durée est notamment le résultat d'une inadaptation aux emplois du XXI<sup>e</sup> siècle (handicap social, culturel ou de formation).
1. Le retour des productions de biens de base, favorisé par la hausse des prix de l'énergie (transport) et l'inévitable relèvement des niveaux de rémunération des ouvriers dans les pays émergents, est un objectif de la politique économique. Il s'agit de "relocaliser l'économie", à la fois pour réduire les coûts de transport et sécuriser l'approvisionnement du pays : cette démarche restituera aussi des emplois industriels à la France.

2. Les dispositifs d'aide au développement et à la pérennité du tissu des TPE et des PME seront renforcés. Le travail manuel qualifié sera socialement réhabilité.
3. Chaque personne sans formation qualifiée disposera d'un crédit formation d'un an utilisable à tout moment de l'existence de manière à pouvoir corriger les effets d'un échec scolaire. La puissance publique s'attachera à rompre le processus de reproduction du handicap social : formation des parents, création d'internats pris en charge par l'Etat pour les jeunes en difficulté, renforcement du soutien scolaire, initiation précoce aux métiers ...
4. Un service civil de proximité est mis en place pour tous les jeunes, filles et garçons, dans le dessein de faciliter l'insertion de tous dans la vie collective. Ce service, d'une durée de six mois, est réalisé dans des institutions publiques comme les pompiers, les brigades vertes, les hôpitaux, les maisons de retraite, la défense civile ... Il s'effectue, sans dérogation possible, au choix de l'intéressé, entre 16 et 25 ans.
5. La dette est un handicap, dans la mesure où elle réduit les marges d'intervention de l'Etat et laisse un passif à nos enfants alors que le contexte économique va rendre plus difficile son remboursement. La politique budgétaire doit avoir pour priorité de revenir à un niveau d'endettement qui préserve l'avenir.

## **Consolider le lien social**

Les situations de crise mettent à l'épreuve la cohésion sociale. Toutes les formes d'exclusion détruisent le sentiment d'appartenance à la communauté. Les situations extrêmes peuvent même provoquer un effondrement des solidarités et des respects interindividuels qui fondent la société. C'est pourquoi, il est essentiel de renforcer le lien social afin de permettre l'adhésion de tous aux efforts demandés, en réduisant les inégalités, notamment les plus incompréhensibles.

6. Les quatre égalités fondamentales à garantir sont l'accès aux soins (sans ignorer la nécessité de contenir les dépenses), à une alimentation de qualité, à l'école et au logement.
7. Les revenus de certains dépassent l'entendement du salarié moyen. En période d'abondance, lorsque l'ascenseur social paraît accessible à tous, ces rémunérations font rêver. En période de crise, ils sont perçus comme une provocation. La transparence dans ce domaine peut être un moyen de régulation. C'est pourquoi, les revenus imposables, à commencer par ceux des élus, pourront être consultés sur Internet.

## **Préparer de nouveaux investissements existentiels**

Ce n'est pas la nécessité qui nous pousse à déconstruire le Monde, du moins dans les pays développés, mais une insatiable envie d'accumulation et de pouvoir, voire un ennui à combler. Le changement de culture collective que nous avons à opérer est un aspect fondamental de ce projet : il s'agit de mobiliser sur une grande perspective, celle de restaurer une relation soutenable entre l'Humanité et la Terre, pour dépasser le moi individualiste et orienter l'investissement existentiel de chacun vers l'humanitaire, la restauration d'une planète viable, la contemplation, le sport, l'activité intellectuelle, le jardinage.

8. L'Etat et les collectivités créeront les conditions matérielles qui permettront à tous d'accéder à ces activités : équipements sportifs, jardins familiaux, soutien aux associations, notamment dans les domaines de la culture populaire, de la découverte et de la protection de la nature, de l'engagement humanitaire, développement des maisons de la nature, soutien aux créations artistiques modifiant le regard sur le Monde...
9. Introduction précoce des grands philosophes à l'école pour permettre à chacun de se situer dans le Monde et d'évaluer ses responsabilités dans le dessin du futur.

## **Assurer notre autosuffisance alimentaire sans pétrole**

La couverture des besoins alimentaires du pays doit être garantie en toute circonstance : c'est une condition de l'indépendance et de la sécurité nationales. L'agriculture est un secteur stratégique qui ne peut être abandonné au seul jeu du marché. Notre démarche dans ce domaine tient compte des conséquences de la dérive climatique, de la fin du pétrole à bas prix, des perspectives de tension sur les stocks de céréales et de l'impact des activités agricoles sur l'eau, l'air et la diversité vivante.

10. Les documents d'urbanisme garantiront l'intangibilité des terres agricoles, notamment maraîchères, face à l'urbanisation et aux infrastructures. Les meilleures terres céréalières seront protégées à l'initiative de l'Etat dans le cadre de plans de protection. Le mitage du territoire par les constructions isolées sera combattu. Le maraîchage périurbain sera réanimé.
11. La recherche agronomique sera orientée vers le développement d'une agriculture autosuffisante du point de vue énergétique.
11. La culture des organismes génétiquement modifiés, qui crée un risque important pour la biodiversité et soumet économiquement et techniquement l'agriculture à quelques groupes industriels, ne sera pas autorisée sur le territoire français (et européen).
12. La contractualisation des objectifs environnementaux (eau, air, biodiversité, paysage) de gestion du territoire sera généralisée entre les agriculteurs, l'Etat et les collectivités territoriales.

## **Accepter, à terme, une diminution de notre nombre.**

Les natalistes affirment, sans le démontrer, que la Terre peut satisfaire 7, voire 9 milliards de Terriens, sans préciser, il est vrai, si le niveau de consommation est celui d'un Américain ou d'un Malien. Il suffit de regarder l'état actuel de la planète pour comprendre qu'une multiplication par quatre ou cinq du "poids" de l'Humanité est impossible ou laisserait une Terre ravagée.

Le désir légitime de tous les Terriens de vivre comme les Européens exige de partager le droit au développement pour éviter un accroissement dramatique des émissions de gaz à effet de serre et des conflits de grande ampleur pour l'accès aux ressources. Dans l'histoire des 100 derniers siècles, les trop pleins démographiques au regard des ressources accessibles se sont toujours soldés par des famines, des guerres longues ou meurtrières, des génocides et des pandémies. Nous refusons cette régulation par catastrophes.

La fin de l'abondance énergétique qui a permis l'accroissement de la population au XXe siècle menace l'existence de centaines de milliers d'êtres humains. Il est urgent de stabiliser puis de diminuer notre nombre.

13. En France, les incitations financières à la natalité seront supprimées, sans préjudice pour les aides aux familles en difficulté (femme seule avec enfants...).
14. L'Union Européenne sera invitée par la France à contribuer matériellement à la mise en place des conditions d'une baisse de la natalité dans le Monde : l'émancipation de la femme, la scolarisation, la mise en place par les Etats d'une assurance vieillesse, la diffusion des moyens de contraception.
15. La stabilisation de la population dans notre pays suppose un croît naturel (naissance moins décès) nul et un solde migratoire (entrées moins sorties) équilibré.

## **Financer les retraites sans croissance démographique et sans importation de main-d'œuvre.**

Nous refusons deux solutions habituellement préconisées pour équilibrer l'assurance vieillesse : l'importation de main-d'œuvre, solution moralement inacceptable et source des conflits sociaux de demain, et l'accroissement de la natalité. Par ailleurs, dans un contexte de concurrence internationale, l'accroissement de la contribution sociale de l'entreprise ne peut être que limité.

La pérennité du financement par répartition, auquel nous sommes attachés, ne peut être garantie, dans ces conditions, qu'en ajustant le montant des prestations ou en retardant l'âge de la retraite. Nous proposons de laisser le choix à la personne.

16. Le nombre des annuités de cotisation nécessaires (40 ans par exemple) pour bénéficier d'un taux plein est ajusté de manière à garantir l'équilibre financier de l'assurance vieillesse. Le cotisant peut choisir de partir à la retraite avant cette échéance avec un revenu proportionnellement réduit. Il peut aussi choisir de travailler au-delà en cumulant salaire et retraite, ce qui a pour effet d'accroître la base contributive. Le niveau des retraites sera plafonné (à définir par les partenaires sociaux).

## **LA POLITIQUE ENERGETIQUE**

### **Se rendre indépendant des énergies fossiles**

Entre l'obligation de se passer des énergies fossiles pour éviter la catastrophe climatique et la fin du pétrole à bas prix sur lequel repose l'existence d'une partie de la population mondiale, la marge de manœuvre est étroite. La situation exige une rupture radicale avec les habitudes de consommation sans retenue de l'énergie. Les énergies renouvelables ne peuvent couvrir, au mieux, que 20 % de notre consommation actuelle. Aussi, est-il nécessaire de développer une stratégie globale (transports, habitat, agriculture, industrie) visant à une réduction massive de la consommation énergétique et de la production de gaz carbonique.

#### **Dans le domaine des transports**

17. Plus aucun projet routier ne sera déclaré d'utilité publique, à l'exception des aménagements de sécurité et des travaux d'entretien.
18. En contrepartie, d'importants moyens seront investis dans le développement du ferroviaire, en priorité en faveur du rail périurbain.
19. Des dispositions seront prises pour freiner l'étalement urbain et l'organiser pour faciliter l'usage des transports collectifs.
20. Les subventions en faveur du transport aérien hexagonal seront supprimées sur toutes les destinations desservies par TGV.
21. La puissance publique favorisera une structure des échanges répondant aux objectifs de rationalité économique, de la production à la distribution, anticipant ainsi sur la régulation par les prix qu'imposera le marché.

#### **Dans le domaine de l'habitat**

22. La réglementation fixera le niveau de performance énergétique que devront atteindre toutes les nouvelles constructions. Les matériaux économes (bois, argile, pierre) seront fiscalement favorisés au détriment du béton et de l'aluminium.

23. Les bâtiments publics donneront l'exemple, notamment au niveau des matériaux utilisés, qui rendront inutile le recours à la climatisation : les grandes structures en métal et en verre seront bannies.
24. L'habitat sera groupé dans les bourgs ; les textes adoptés depuis 1983 dans ce domaine seront appliqués sans dérogation : la dispersion est interdite.
25. Les déductions fiscales pour les travaux d'isolation et l'équipement en énergies renouvelables dans l'ancien seront amplifiées.

### **Dans le domaine de l'agriculture**

26. L'autosuffisance énergétique de l'agriculture, condition de l'alimentation du pays en cas de crise, sera recherchée par l'association des céréales et de l'élevage (sur une même exploitation ou en partenariat entre éleveurs et céréaliers) et la rotation des cultures.

### **La production énergétique**

27. L'effort de recherche et de développement industriel sera accru dans le domaine des énergies alternatives au carbone fossile et de l'accroissement de l'efficacité énergétique.
28. La co-génération (valorisation simultanée de l'électricité et de la chaleur) sera systématiquement privilégiée, notamment avec des centrales au gaz.
29. L'action des entreprises privées de production et de distribution d'énergie sera cadrée par des contrats de service public. L'Etat se dotera des moyens techniques et scientifiques nécessaires pour exercer une expertise efficace et objective des orientations proposées par ces entreprises.

### **Une ville attrayante et un territoire respecté**

Economiser l'énergie et les terres fertiles passe aussi par le freinage de l'étalement urbain, qu'alimente l'exode des citoyens vers les campagnes périphériques. Il s'agit de rendre la ville désirable en permettant aux rêves des Français (être propriétaire de son logement dans un environnement calme et apaisé, où les enfants peuvent s'ébattre en sécurité) de s'y réaliser, de créer les conditions d'un abandon de la voiture et d'assurer le confort climatique dans un contexte d'étés brûlants à répétition.

30. La loi assurera la promotion de nouvelles pratiques urbaines : développement du tramway et du vélo, création de péages à l'entrée des grandes villes pour les non résidents, associée à des stationnements périphériques gratuits, omniprésence de l'arbre dans l'espace public, création de parcs sécurisés pour les enfants, interdiction de construire des tours, promotion du paysage urbain sur la base d'une architecture douce...
31. La formation des architectes sera réformée pour en faire des acteurs d'une architecture soutenable et de la gestion des paysages urbains et ruraux
32. Dans les communes de moins de 3 500 habitants, les permis de construire seront attribués sous la responsabilité de l'Etat, dans le cadre de documents d'urbanisme élaborés par les communes. Les interventions des élus pour obtenir un permis de construire au bénéfice d'un tiers seront rendues publiques.

# LA POLITIQUE INTERNATIONALE

La civilisation industrielle est totalement tributaire des énergies fossiles. Fondée sur une ressource limitée, dont les limites sont aujourd'hui entrevues, ne sera-t-elle qu'une bulle éphémère dans l'histoire de l'Humanité ? Le risque est grand que les puissances industrielles et celles qui aspirent à le devenir entrent dans une logique de conflit armé pour assurer les approvisionnements qui assurent leur survie ou leur développement. Le choix aujourd'hui clairement posé se situe entre la mise en œuvre d'une concertation internationale et d'une solidarité planétaire pour assurer la transition énergétique ou le contrôle des ressources par le monde occidental dans la perpétuation d'un rapport de force économique et militaire placé sous contrôle américain.

Les Européens de l'Ouest ont remis leur défense et leur stratégie entre les mains des Etats-Unis après la seconde guerre mondiale. Cette situation s'expliquait largement par l'existence de la menace communiste. Cette menace n'existe plus aujourd'hui. Dans les circonstances actuelles, accepter la poursuite de cet ordre du Monde ne peut que conduire à de graves désordres internationaux. En effet, le principal obstacle à toute solution rationnelle de la crise écologique est la volonté de prédation armée des USA, résumée par la formule du président Bush : "le mode de vie américain n'est pas négociable". Cette politique menace la vie de la planète et l'existence de l'Humanité.

Les groupes terroristes et les Etats du Moyen-Orient (y compris l'Iran) ne constituent pas une menace sérieuse face à la plus puissante armée du Monde. Ce que nous devons prendre en compte, c'est, à terme, le risque d'affrontement entre les Etats-Unis et leurs alliés, d'une part, avec la Chine (si elle ne s'effondre pas de l'intérieur) et l'Inde, d'autre part. Le Moyen-Orient peut tout au plus servir de détonateur à de plus vastes hécatombes. La fin du conflit israélo-palestinien, dans les termes que nous avons défini par ailleurs, est une condition pour désamorcer le terrorisme international.

De ces considérations découle la nécessité pour la France de se désolidariser de toute politique de guerre préventive et de tout partage de responsabilité dans les aventures armées des Etats-Unis, à l'image de son attitude dans la guerre irakienne.

Pour être complètement crédible dans son engagement en faveur d'un monde équitable, la France doit solder son histoire coloniale, autant en ce qui concerne le regard qu'elle porte sur ce passé que dans les relations qu'elle entretient avec l'Afrique.

## La nécessité d'une gouvernance mondiale et le respect du droit

Seul un monde équitable permettra d'éviter la confrontation, de réduire les tensions et de répondre aux défis de la dérive du climat et de l'effondrement de la biodiversité. Un monde régulé, écartant les voies de la violence, ne peut se bâtir que sur le droit. La résolution des défis d'aujourd'hui exige l'émergence d'une gouvernance mondiale, dont le cadre naturel est l'Organisation des Nations Unies.

33. Le siège des Nations Unies est transféré à Oslo afin de marquer l'indépendance de cette organisation vis-à-vis des Etats-Unis. Ses statuts sont modifiés pour rendre plus démocratique les prises de décision et élargir ainsi sa légitimité. Le droit de veto est reconsidéré dans ses modalités, sinon dans son principe.
34. L'élaboration d'un droit international à partir des prémisses de Nuremberg est une priorité. Les compétences du Tribunal International sont élargies aux délits écologiques, dès lors que l'avenir de l'Humanité est affecté. Nous plaçons une partie de nos moyens militaires au service de l'application de ce droit, sous l'égide des Nations Unies.

35. La France plaide la création d'une défense européenne autonome, dont la seule mission est d'assurer la sécurité du territoire européen et de ses habitants. A termes, cette défense rendra inutile l'existence de l'OTAN.
36. Le renforcement de la sécurité du pays suppose de dévulnérabiliser notre territoire, c'est-à-dire de créer les capacités de vivre en autarcie en cas de conflit : possibilité d'assurer notre subsistance sans apport extérieur ; les principales mesures à prendre rejoignent les démarches évoquées en d'autres points de ce projet.
37. La construction politique de l'Europe est relancée. Les pays ayant approuvé le traité constitutionnel désignent sans tarder le Président et le Ministre des affaires étrangères de l'Union. Les Français sont appelés, par voie référendaire, à dire s'ils souhaitent entrer dans cette union politique, sur la base des parties du traité qui en définissent le fonctionnement.

## LES INSTITUTIONS

### La démocratie pour construire le compromis

Le régime de la France est celui d'une république d'essence monarchique : à tous les niveaux, l'exécutif et le législatif se confondent et le peuple n'a jamais accès à la décision. Les assemblées sont dominées par des majorités monolithiques artificiellement formées par le mode de scrutin majoritaire.

Cette situation place régulièrement l'exécutif face à la grogne populaire, qui s'exprime dans la rue ou dans une alternance brutale à chaque élection. Les difficultés qui en résultent freinent les adaptations nécessitées par la crise.

L'objectif est de permettre aux assemblées communales, départementales, régionales et nationales d'être les lieux où se négocient les évolutions, ce qui exige qu'elles soient pluralistes, sans pour autant favoriser les jeux politiques stériles.

38. Toutes les assemblées du pays (communes de plus de 3500 habitants, conseil général, conseil régional, Parlement) seront élues au scrutin proportionnel au seuil de 5 %. Leurs exécutifs (maire, président du Conseil Général, Président du Conseil Régional, Président de la République) seront élus par les électeurs au scrutin direct majoritaire à deux tours.

Dans cette configuration, l'exécutif a l'initiative des lois et du budget. La loi ou le budget est réputé adopté lorsque tous les amendements ont été votés. Les amendements budgétaires doivent être équilibrés en recettes et en dépenses.

39. Le référendum d'initiative populaire (15 % des électeurs inscrits dans l'aire de compétence du référendum) est instauré. Le résultat s'impose à la double condition que la moitié au moins des électeurs ait votée et que se dégage une majorité de 50 % de oui + une voix à l'issue d'un débat équilibré. La consultation référendaire ne peut porter que sur des questions relevant de la compétence de l'instance concernée et ne peut statuer sur des questions relevant des traités internationaux.
40. Les usagers (association de chômeurs à l'UNEDIC, association de patients à l'assurance maladie ...) sont introduits dans le conseil d'administration des assurances sociales, au côté des représentants des salariés et du patronat.